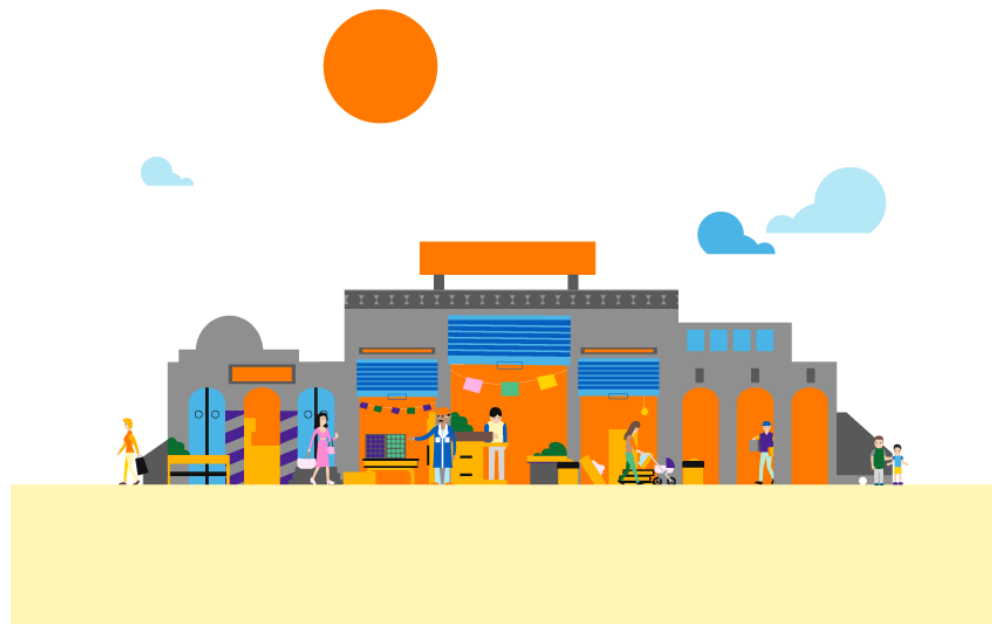


Une meilleure connectivité des populations nécessite un déploiement efficace des réseaux dorsaux

Michel Degland, CEO Orange Madagascar

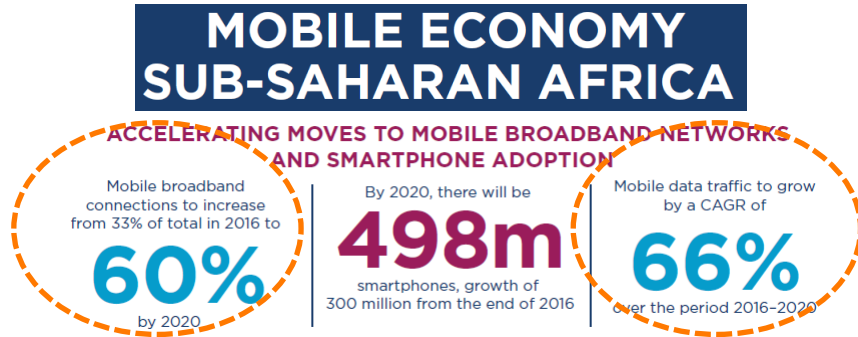
Séminaire Fratel

25-26 avril 2018, Madagascar

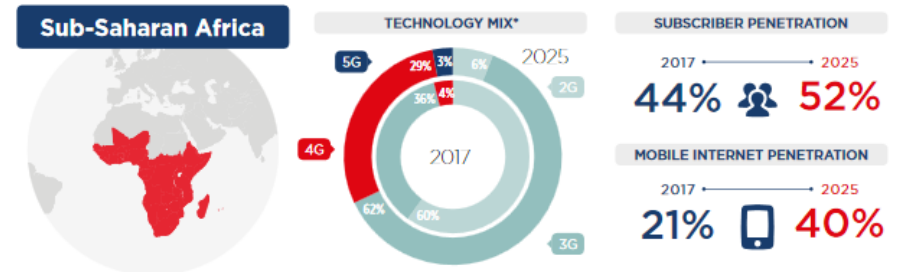


Une très forte croissance des usages et des réseaux haut débit attendue en Afrique

- En Afrique, les réseaux haut débit et l'adoption des smartphones est en très forte croissance



- La pénétration de l'Internet mobile et des réseaux 4G sera très forte



Tous les segments de la chaîne de valeur réseau doivent être alignés

... Un besoin accru de réseaux backbone performants et économiquement attractifs

« Le développement des réseaux mobiles à très haut débit nécessite des réseaux de collecte et de backbone/dorsale en fibre optique performants, dont les conditions d' utilisation techniques et économiques sont attractives pour les opérateurs »

- **Le déploiement des câbles sous-marins autour de l' Afrique a permis de multiplier par 45 la bande passante de connectivité internationale du continent entre 2008 et 2015.**
 - Les opérateurs doivent poursuivre le développement de leurs réseaux de collecte et de backbone en fibre afin d' assurer leur indépendance en termes de connectivité, de réduire ainsi le coût de la connectivité louée et pouvoir offrir du THD aux clients finaux à un prix compétitif. Cela requiert un investissement financier d' un niveau très conséquent
 - Dans des pays toujours plus nombreux, ces besoins ont été satisfaits par des régimes d' accès ouverts avec l' attribution de licences globales aux opérateurs traditionnels ou de licences d' infrastructures
- Afin d' accroître la pénétration de l' Internet haut débit et de faire baisser les prix de détail de l' Internet pour les consommateurs finaux, il est nécessaire de faire baisser le coût des infrastructures de collecte/transmission des opérateurs mobiles et des FAI

Le cadre institutionnel et réglementaire dans la région Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe promeut la libéralisation des infrastructures 1/2

■ SADC Master Plan de 2012 *

- Dans le cadre de la vision “Digital SADC by 2027”, le développement des infrastructures ICT d'une part et l'harmonisation des politiques réglementaires qui supervisent ce développement ont été érigés en piliers principaux de la politique de la région dans le domaine des ICT
- Le Master Plan a fait plusieurs constats:
 - bien que la majeure partie de l'infrastructure sous-jacente soit en place, elle n'est pas utilisée efficacement
 - les dorsales nationales en fibre optique dans de nombreux États membres de la SADC ont besoin d'une meilleure gestion, d'une amélioration et d'une extension pour couvrir plus de population à des prix abordables.
 - Les infrastructures de fibre optique existantes ne sont pas également accessibles à tous les opérateurs. Les contraintes en la matière comprennent: l'étendue limitée des réseaux nationaux; l'absence de concurrence (dominance du marché des opérateurs historiques et la persistance des monopoles formels)



Map: courtesy of IT ABOT Technology - Flags: various internet sources.
All Rights Reserved 2011. ABOT Technology - South African Web & Graphic Solution Company

*: Regional Infrastructure

Le Plan constate les coûts élevés d'accès prévalent dans toute la région, limitant considérablement l'utilisation, en particulier pour le haut débit

Le cadre institutionnel et réglementaire dans la région Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe promeut la libéralisation des infrastructures 2/2

- Pour renverser cette tendance, le Plan a fait plusieurs recommandations aux Etats Membres, dont:
 - **L'accès aux dorsales de fibre optique nationales et à l'infrastructure de fibre optique des opérateurs de services publics à des tarifs compétitifs,**
 - **L'ouverture des marchés et l'octroi de licences technologiquement neutres** aux nouveaux opérateurs d'infrastructures TIC → l'augmentation du niveau de la concurrence
 - **L'amélioration des politiques publiques et réglementaires,** permettant ainsi d'utiliser plus efficacement l'infrastructure existante, de minimiser les coûts d'utilisation et d'encourager les investissements dans de nouvelles infrastructures
- Enfin, le Plan a proposé des réformes dans ce domaine, et notamment:
 - **La mise en place de réglementations visant la réduction de la position dominante ou du pouvoir de marché important (SMP)** avec des dispositions telles que les dispositions relatives à l'accès obligatoire aux installations essentielles, les règles de partage de l'infrastructure et de colocation et la détermination des prix de gros régulés;
 - **Un contrôle accru des opérateurs dominants** par le biais d'analyses de pouvoir de marché significatif (SMP), des contrôles des tarifs de gros, la séparation des activités de gros et de détail dans certains cas et enfin, le soutien plus actif du droit de la concurrence
 - **Développement et partage d'infrastructures passives et alternatives**

Les recommandations de CRASA aux pays de la zone accompagnent cette volonté institutionnelle

- Dans la lignée des recommandations élaborées par la SADC, **le CRASA** (Communications Regulators Association of Southern Africa, a élaboré des **lignes directrices sur la manière d'élaborer et de mettre en œuvre un plan national pour les services à large bande dans les pays de la zone.**
- Dans son dernier rapport d'activité (2015), dans le domaine de l'accès libre aux réseaux à large bande, **le CRASA observe que** si les réformes des marchés des télécommunications dans certains pays ont entraîné le passage d'un modèle d'utilité publique monopoliste à un secteur plus libéralisé et privatisé, **l'ampleur des investissements requis pour construire des réseaux à large bande appelle une politique qui développe de nouvelles infrastructures d'accès.**
- Dans ce cadre, **le CRASA observe que les ministres de la SADC ont reconnu la nécessité de réseaux backbones nationaux et de réseaux d'accès en fibre optique d'une part, et des réseaux d'accès nationaux aux câbles sous-marins d'autre part pour permettre à la Région de réaliser les objectifs de Connect Africa de Kigali.**

Afin d'atteindre les objectifs fixés au niveau institutionnel par la SADC, CRASA a mis l'accent sur la nécessité sur:

- ❑ **La libéralisation des infrastructures**
- ❑ **Le partage de réseaux et le co-investissement**, qui permet de déployer ces infrastructures de fibre optiques dans des conditions de coûts de déploiement et d'utilisation plus efficaces pour les pays
- ❑ Dans ce contexte, SADC et CRASA, en association avec l'IUT, ont développé les '**SADC ICT and Broadcasting Infrastructure Sharing Guidelines**' en février 2016

Merci

